

Économie sociale et solidaire : parité femmes-hommes



L'Observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'économie sociale et solidaire (ESS) publie une étude sur la place des femmes dans la direction des structures de l'ESS.

Et il en ressort que les femmes demeurent sous-représentées dans la gouvernance de ces structures. En effet, alors que 69 % des salariés de ce secteur sont des femmes, celles-ci ne représentent que 45 % des membres des conseils d'administration et des bureaux et 37 % des présidents.

Lorsque ces structures sont des associations, les femmes constituent 73 % des effectifs salariés, mais elles ne représentent que 63 % des postes de cadres et 55 % des postes de direction salariée. Une proportion qui diminue encore dans les instances de gouvernance : les femmes sont seulement 47 % à siéger dans un conseil d'administration, 46 % dans un bureau et plus que 39 % à occuper un poste de président.

À noter : les femmes sont plus présentes dans les instances de gouvernance des associations locales que dans celles des associations nationales. Ainsi, 40 % des présidents de structures locales sont des femmes contre 30 % au niveau national.

Enfin, seul le tiers des structures de l'ESS ont mis en place des démarches pour favoriser la parité et l'égalité femmes-hommes dans leurs instances de direction. Pour 10 % d'entre elles, ces démarches sont prévues mais pas encore en place. Et

près de 60 % n'en conduisent aucune.

[CNCRESS, Observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS, « Égalité femmes-hommes dans les instances de gouvernance des structures de l'économie sociale et solidaire », novembre 2019](#)

© 2020 Les Echos Publishing